



**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2025**

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	25
Présents	23
Absents	2
Votants	23

L'an deux mille vingt-cinq, le deux du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LOIRON-RUILLÉ dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de LOIRON-RUILLÉ, au 13 rue du Docteur Ramé (LOIRON), sous la présidence de Monsieur Bernard BOURGEAIS, Maire.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Aurélie HARDY est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

<u>N °</u> <u>Délibération</u>	<u>Objet</u>	<u>Décision</u>
D/2025/060	Subvention exceptionnelle – Amicale « Centre de secours de Loiron-Ruillé »	Approuvée à l'unanimité
D/2025/061	Emploi non permanent – Accroissement saisonnier d'activité – Pôle Famille 2025	Approuvée à l'unanimité
D/2025/062	Emploi non permanent – Accroissement saisonnier d'activité – Pôle Famille 2025	Approuvée à l'unanimité
D/2025/063	Emploi non permanent – Accroissement saisonnier d'activité – Pôle Famille 2025	Approuvée à l'unanimité
D/2025/064	Emploi non permanent – Accroissement saisonnier d'activité – Pôle Famille 2025	Approuvée à l'unanimité
D/2025/065	Emploi non permanent – Accroissement temporaire d'activité – Pôle Famille 2025	Approuvée à l'unanimité
D/2025/066	Mise à disposition des salles municipales en période préélectorale et électorale	Approuvée à l'unanimité
D/2025/067	Gestion de l'accueil de loisirs – Versement du solde 2025 de la prestation Familles Rurales	Approuvée à l'unanimité
D/2025/068	Projet de classe dehors – Signature d'une convention	Approuvée à l'unanimité
D/2025/069	Participation financière aux travaux de réalisation d'un terrain synthétique	Approuvée à l'unanimité
D/2025/070	Participation financière aux travaux d'enfouissement des réseaux proposés par Territoire d'Energie Mayenne	Approuvée à l'unanimité
D/2025/071	Subventions aux associations 2025 – Mise à jour	Approuvée à l'unanimité
D/2025/072	Cession d'un immeuble au 11 rue d'Anjou	Approuvée à l'unanimité

FAIT A LOIRON-RUILLÉ,
LE MAIRE
BERNARD BOURGEAIS

AFFICHÉ LE : 04/09/2025

